

ARRONDISSEMENT
DE SARCELLES

COMMUNE DE MONTMORENCY

N° 10

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Adoption de la convention de partenariat entre l'association Est En Scène, la communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency et la ville de Montmorency, dans le cadre de l'organisation de l'atelier « Cartes et mentalisme » à la bibliothèque Aimé Césaire et de la programmation du spectacle « Une question, une réponse » au Centre Culturel Rachel Félix, proposés par l'artiste Professeur T, le samedi 23 novembre 2024

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35

Séance ordinaire du 26 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre à 20 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 20 septembre 2024, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la présidence de M. THORY, Maire.

Présents :

M. BRIANCHON, M. SAURAY, Mme DUHALDE, M. DALOYAU, Mme DAUBELCOUR, M. GUIRAUDET, Mme QUIRET, M. GALLIMIDI, Mme CHARBONNIER (jusqu'à 21h25), Mme ANGELO, M. ARNOULT, Mme HAGEGE-RADUTA, M. GELLER, M. TAYBI, M. AVEAUX, M. WISS, Mme BODILSEN, Mme BOEHM, M. ESKENAZI, Mme CHENET, M. BOUTRON, Mme BONNET-CHAMBON, M. ZUILI, M. DUCHÊNE.

Absents excusés :

Mme SOUMAT Procuration à M. SAURAY
Mme NOACHOVITCH Procuration à Mme QUIRET
M. DAUX Procuration à M. GUIRAUDET
Mme BERRA Procuration à Mme HAGEGE RADUTA
Mme CHARBONNIER (à partir de 21h25) .. Procuration à Mme ANGELO
M. CUSMANO Procuration à Mme DAUBELCOUR
Mme DARROUX
M. LAYAIDA Procuration à M. BRIANCHON
Mme PHILIPPON

Absents :

Mme GROSJEAN
M. RAUMEL

Secrétaire de séance :

Anthony DALOYAU

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles
le : - 3 OCT. 2024

Publiée le : - 3 OCT. 2024

Certifiée exécutoire par le Maire,
Montmorency le : - 3 OCT. 2024

Pour le Maire et par délégation
Le D.G.A.S.
Anne-Marie SORET



« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N°10

OBJET : ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION EST EN SCENE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PLAINE VALLEE - FORET DE MONTMORENCY DANS LE CADRE DE L'ATELIER "CARTES ET MENTALISME" ET DU SPECTACLE "UNE QUESTION, UNE REPOSE" PROPOSÉS PAR L'ARTISTE PROFESSEUR T, LE SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024.

Vu l'article L.2122-22 et L.2122- 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Communauté d'agglomération Plaine vallée Forêt de Montmorency organise le temps fort : « Bib'en scène » dans le cadre de l'animation du réseau des bibliothèques

Considérant que le professeur T, sous couvert de l'association Est en scène, propose un atelier et un spectacle de mentalisme.

Vu le projet de convention avec l'association Est en scène, la Communauté d'agglomération Plaine Vallée - Forêt de Montmorency dans le cadre de l'organisation de l'atelier "Cartes et mentalisme" et de la programmation du spectacle "Une question, une réponse",

Vu l'avis favorable de la commission des affaires culturelles en date du 11 septembre 2024,

Vu la note de présentation et sur rapport de M. SAURAY,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

ADOpte la convention de partenariat avec l'association Est En Scène, la Communauté d'agglomération Plaine Vallée - Forêt de Montmorency et la ville de Montmorency.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et l'ensemble des documents y afférents.

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Anthony DALOYAU
Secrétaire de séance



Maxime THORY
Maire de Montmorency

